

# ENTREPRENEURIAT DES JEUNES ET DIGITALISATION FISCALE AU MAROC : ENJEUX, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DE FORMALISATION

YOUTH ENTREPRENEURSHIP AND TAX DIGITALIZATION IN  
MOROCCO: ISSUES, CONSTRAINTS AND FORMALIZATION  
PROSPECTS.

Auteur 1 : MSELMI Chaimae.

**Chaimae MSELMI** (ORCID: <https://orcid.org/0009-0006-2750-3638> , Étudiante en Master en Gestion Financière et Fiscale)

<sup>1</sup>Université Mohammed Premier / Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales (FSJES), Oujda, Maroc

**Déclaration de divulgation :** L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

**Conflit d'intérêts :** L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

**Pour citer cet article :** MSELMI .Ch (2025) « ENTREPRENEURIAT DES JEUNES ET DIGITALISATION FISCALE AU MAROC : ENJEUX, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DE FORMALISATION », African Scientific Journal « Volume 03, Num 33 » Pp: 1587 – 1616.



DOI : 10.5281/zenodo.18154019  
Copyright © 2025 – ASJ



## Résumé

Face aux mutations économiques et technologiques contemporaines, l'entrepreneuriat des jeunes s'impose comme un axe stratégique majeur des politiques publiques de développement au Maroc. Toutefois, malgré la multiplication des programmes d'appui et d'incitation à la création d'entreprises, la persistance d'un secteur informel important révèle des dysfonctionnements structurels, parmi lesquels figurent la complexité du système fiscal et la faiblesse de la culture de conformité. Dans ce contexte, la digitalisation fiscale apparaît comme un levier déterminant susceptible de favoriser l'intégration des jeunes entrepreneurs dans l'économie formelle. Cette recherche adopte une approche qualitative fondée sur une revue approfondie de la littérature académique et institutionnelle relative à l'entrepreneuriat des jeunes, à la gouvernance fiscale et à la transformation numérique des administrations publiques. L'analyse mobilise des travaux nationaux et internationaux ainsi que des rapports émanant d'organismes publics marocains, notamment la Direction Générale des Impôts (DGI), le Haut-Commissariat au Plan (HCP) et l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC). Les résultats montrent que la digitalisation des procédures fiscales contribue à la réduction des coûts administratifs, à l'amélioration de la transparence et à la simplification de la relation entre l'administration fiscale et les jeunes entrepreneurs. Elle permet notamment de diminuer les délais de traitement des déclarations, de réduire les risques d'erreurs et de faciliter l'accès à l'information fiscale. Toutefois, son impact demeure limité par des facteurs tels que l'insuffisance des compétences numériques, la faible sensibilisation aux obligations fiscales, la persistance de la méfiance institutionnelle et les inégalités territoriales d'accès aux infrastructures numériques. L'étude conclut que la digitalisation fiscale, bien qu'essentielle, ne saurait à elle seule stimuler durablement l'entrepreneuriat des jeunes sans un dispositif d'accompagnement global incluant formation fiscale et numérique, simplification réglementaire, gouvernance inclusive et mécanismes incitatifs adaptés aux spécificités des jeunes entrepreneurs. Une approche systémique impliquant l'ensemble des parties prenantes (administration fiscale, établissements de formation, structures d'accompagnement, secteur privé) s'avère indispensable pour maximiser les retombées de la transformation numérique sur l'écosystème entrepreneurial.

**Mots clés :** Entrepreneuriat des jeunes ; Digitalisation fiscale ; Formalisation des entreprises ; Gouvernance publique ; Conformité fiscale ; Transformation numérique ; Maroc

## Abstract

In the face of contemporary economic and technological changes, youth entrepreneurship has emerged as a major strategic axis of public development policies in Morocco. However, despite the proliferation of support programs and incentives for business creation, the persistence of a significant informal sector reveals structural dysfunctions, including the complexity of the tax system and weak compliance culture. In this context, tax digitalization appears as a determining lever likely to promote the integration of young entrepreneurs into the formal economy.

This research adopts a qualitative approach based on an in-depth review of academic and institutional literature relating to youth entrepreneurship, tax governance and digital transformation of public administrations. The analysis mobilizes national and international works as well as reports from Moroccan public organizations, notably the General Directorate of Taxes (DGI), the High Commission for Planning (HCP) and the National Agency for Employment and Skills Promotion (ANAPEC).

The results show that the digitalization of tax procedures contributes to reducing administrative costs, improving transparency and simplifying the relationship between the tax administration and young entrepreneurs. It notably makes it possible to reduce declaration processing times, reduce the risk of errors and facilitate access to tax information. However, its impact remains limited by factors such as insufficient digital skills, low awareness of tax obligations, persistent institutional mistrust and territorial inequalities in access to digital infrastructure.

The study concludes that tax digitalization, although essential, cannot alone sustainably stimulate youth entrepreneurship without a comprehensive support system including tax and digital training, regulatory simplification, inclusive governance and incentive mechanisms adapted to the specificities of young entrepreneurs. A systemic approach involving all stakeholders (tax administration, training institutions, support structures, private sector) is essential to maximize the impact of digital transformation on the entrepreneurial ecosystem.

**Keywords** : Youth entrepreneurship; Tax digitalization; Business formalization; Public governance; Tax compliance; Digital transformation; Morocco

## Introduction

Dans un paysage économique mondial marqué par une instabilité croissante et des mutations technologiques disruptives, l'**entrepreneuriat des jeunes** s'érige, au Maroc, comme une priorité nationale stratégique. Face à un taux de chômage juvénile structurellement élevé, l'auto-emploi et la création de startups sont perçus non seulement comme des mécanismes d'insertion professionnelle, mais aussi comme des vecteurs d'innovation et de croissance inclusive. Cependant, cette dynamique se heurte à la persistance d'un secteur informel omniprésent, souvent perçu par les jeunes promoteurs comme un refuge contre la complexité perçue et le coût de la conformité réglementaire. C'est dans ce contexte de transition que la **digitalisation fiscale** s'inscrit comme une réforme de rupture. En substituant la bureaucratie physique par des interfaces numériques dématérialisées (telles que les plateformes SIMPL), l'administration fiscale marocaine ambitionne de redéfinir le contrat social entre l'État et la nouvelle génération d'entrepreneurs, en misant sur la transparence, la célérité et la simplification.

**L'objectif fondamental** de cette recherche est d'analyser de manière systémique l'impact de la transformation digitale de la Direction Générale des Impôts (DGI) sur l'attractivité du secteur formel pour les jeunes entrepreneurs. L'étude vise à déconstruire les mécanismes par lesquels les outils numériques réduisent les asymétries d'information et les coûts de transaction, tout en examinant les contraintes endogènes et exogènes — telles que la fracture numérique territoriale, les barrières cognitives liées à la culture fiscale et les limites techniques de l'e-gouvernance — qui entravent la pleine efficacité de ces réformes. In fine, l'ambition est de proposer un cadre de réflexion stratégique permettant de transformer la conformité fiscale d'une contrainte subie en un levier de pérennisation et de bancarisation pour les très petites entreprises (TPE) et les auto-entrepreneurs.

Pour répondre à cette problématique complexe, **la structure de la recherche** est déployée selon un cheminement argumentatif rigoureux, articulé en six axes cardinaux :

**Le cadre théorique et conceptuel (Section I) :** Cette section pose les jalons de la recherche en explorant les paradigmes de l'entrepreneuriat juvénile et les théories de l'économie institutionnelle liées à la fiscalité.

**L'approche méthodologique (Section II) :** Elle justifie le choix d'une étude qualitative exploratoire, basée sur une revue exhaustive de la littérature et l'analyse de rapports institutionnels.

**L'état de l'art de la digitalisation (Section III) :** Une analyse des travaux antérieurs sur la transition numérique des administrations publiques et ses effets supposés sur le civisme fiscal.

**L'analyse des résultats (Section IV) :** Cette partie expose les données relatives à l'évolution de la digitalisation fiscale au Maroc et son impact observé sur la création d'entreprises par les jeunes.

**La discussion critique (Section V) :** Un espace de réflexion confrontant les avancées technologiques aux réalités du terrain, mettant en exergue les défis de l'inclusion numérique et de l'accompagnement.

**Conclusions et perspectives (Section VI) :** Une synthèse des enseignements majeurs débouchant sur des recommandations politiques et managériales pour une intégration harmonieuse de la jeunesse dans le tissu économique formel.

## **1. Cadre conceptuel et ancrage théorique : Analyse des corrélations entre les dynamiques entrepreneuriales de la jeunesse et les paradigmes de la gouvernance fiscale numérique**

### **1.1. Contexte général et enjeux de l'entrepreneuriat des jeunes**

L'entrepreneuriat est largement reconnu dans la littérature économique comme un moteur fondamental de croissance économique, de création d'emplois et d'innovation technologique (Schumpeter, 1934 ; Acs & Audretsch, 2003 ; Shane & Venkataraman, 2000). Dans les économies émergentes, et particulièrement au Maroc, il constitue une réponse stratégique aux défis persistants du chômage des jeunes, de l'inadéquation entre formation et marché du travail, et de la nécessité de diversification économique.

Le Maroc fait face à des défis démographiques et socio-économiques majeurs. Selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP, 2023), le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans s'établit à 32,8%, un niveau préoccupant qui révèle les difficultés d'insertion professionnelle de cette catégorie. Cette situation est exacerbée par un système éducatif souvent déconnecté des besoins du marché du travail et par une faible culture entrepreneuriale (Bouharbat & Bougroum, 2016).

Les jeunes représentent une ressource humaine considérable – près de 30% de la population marocaine a moins de 25 ans (HCP, 2023) – mais leur potentiel entrepreneurial demeure sous-exploité. Leur insertion économique reste entravée par des contraintes multidimensionnelles : difficultés d'accès au financement, insuffisance de l'accompagnement technique, complexité administrative, et perception négative de l'échec entrepreneurial (Levy-Tadjine & Paturel, 2009).

### **1.2. Politiques publiques de soutien à l'entrepreneuriat au Maroc**

Conscient de ces enjeux, l'État marocain a déployé, depuis les années 2000, une architecture institutionnelle et programmatique visant à promouvoir l'entrepreneuriat. Parmi les dispositifs les plus emblématiques figurent :

Le statut de l'auto-entrepreneur (loi n°114-13), instauré en 2015, qui vise à simplifier la création d'entreprises individuelles et à encourager la formalisation des activités informelles (Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique, 2015).

Les programmes de financement, tels qu'Intelaka, Forsa, et Damane Assugar, qui offrent des garanties et des crédits à des conditions préférentielles aux jeunes porteurs de projets (Caisse Centrale de Garantie, 2022).

Les structures d'accompagnement, comprenant les centres régionaux d'investissement (CRI), l'ANAPEC, et un réseau croissant d'incubateurs et d'accélérateurs (Maroc PME, 2023).

Les incitations fiscales, notamment l'exonération temporaire de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) pour les entreprises nouvellement créées dans certains secteurs ou régions (Code Général des Impôts, 2023).

Malgré ces initiatives, les résultats restent en deçà des attentes. Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM, 2022) classe le Maroc à un niveau moyen en termes d'activité entrepreneuriale, avec un taux de création d'entreprises formelles relativement faible comparé à d'autres économies de la région MENA.

### **1.3. La persistance de l'informalité : un défi structurel**

Une part significative des initiatives entrepreneuriales marocaines reste cantonnée à l'économie informelle. Selon le HCP (2021), le secteur informel représente environ 11,5% du PIB national et emploie près de 36,3% de la population active. Cette informalité est particulièrement prégnante chez les jeunes entrepreneurs, qui perçoivent la formalisation comme coûteuse, complexe et peu avantageuse (Schneider & Enste, 2000 ; Benjamin & Mbaye, 2012).

Les raisons de cette réticence à la formalisation sont multiples :

1. **Complexité administrative** : Les procédures de création et de gestion d'entreprise sont perçues comme lourdes et chronophages, malgré les réformes engagées (Doing Business, 2020).
2. **Charges fiscales et sociales** : Les charges fiscales et les cotisations sociales sont considérées comme disproportionnées par rapport aux bénéfices perçus de la formalisation (Perry et al., 2007).
3. **Faible culture de conformité fiscale** : L'absence de sensibilisation et d'éducation fiscale renforce la méconnaissance des obligations et des avantages de la formalité (Torgler, 2007).
4. **Méfiance institutionnelle** : Une relation historiquement tendue entre l'administration fiscale et les contribuables, marquée par des pratiques discrétionnaires et un manque de transparence, alimente la défiance (Alm & Torgler, 2011).
5. **Insuffisance des services publics** : Le sentiment que les impôts ne se traduisent pas par des services publics de qualité diminue la motivation à se conformer (Fjeldstad & Semboja, 2001).

### **1.4. La digitalisation fiscale : un levier de transformation**

Parmi les facteurs explicatifs de la persistance de l'informalité, la fiscalité occupe une place centrale. Elle est souvent perçue par les jeunes entrepreneurs comme un fardeau plutôt qu'une contribution à un projet collectif. En parallèle, le Maroc a engagé, depuis 2015, un vaste processus de digitalisation de son administration fiscale, inscrit dans le cadre de la stratégie nationale « Maroc Digital 2020 » puis « Maroc Digital 2030 » (Ministère de l'Économie et des Finances, 2020).

La Direction Générale des Impôts (DGI) a déployé plusieurs services numériques :

- **SIMPL (Système d'Information et de Gestion des Procédures en Ligne)** : plateforme permettant la déclaration et le paiement électronique des impôts.
- **SIMPL-Auto-entrepreneur** : portail dédié aux auto-entrepreneurs pour faciliter leurs démarches fiscales.
- **Télédéclaration et télépaiement** : généralisés pour la plupart des impôts et taxes.
- **Dématérialisation des factures** : obligation progressive de facturation électronique pour améliorer la traçabilité et réduire la fraude (DGI, 2023).

Ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique internationale de modernisation fiscale, où la digitalisation est considérée comme un outil de renforcement de la conformité, de réduction des coûts administratifs et d'amélioration de la relation entre l'administration et les contribuables (OCDE, 2019 ; Banque Mondiale, 2021).

### 1.5. Problématique et objectifs de la recherche

Dès lors, la problématique centrale de cette étude peut être formulée comme suit : **Dans quelle mesure la digitalisation fiscale constitue-t-elle un levier de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et de réduction de l'informalité au Maroc ? Quels sont les apports, les limites et les conditions de réussite de cette transformation numérique dans le contexte spécifique des jeunes entrepreneurs marocains ?**

Cette problématique se décline en plusieurs questions de recherche :

1. Comment la digitalisation fiscale modifie-t-elle la relation entre l'administration fiscale et les jeunes entrepreneurs ?
2. Quels sont les effets de la digitalisation sur les coûts de conformité et la perception de la fiscalité par les jeunes ?
3. Quels obstacles limitent l'appropriation des outils numériques fiscaux par les jeunes entrepreneurs ?
4. Quelles politiques complémentaires sont nécessaires pour maximiser l'impact de la digitalisation fiscale sur l'entrepreneuriat des jeunes ?

Les objectifs principaux de cette recherche sont les suivants :

- Analyser les fondements théoriques et empiriques de la relation entre digitalisation fiscale et entrepreneuriat des jeunes.
- Identifier les apports et les limites de la digitalisation fiscale dans le contexte marocain.
- Formuler des recommandations stratégiques pour optimiser l'impact de la transformation numérique sur l'écosystème entrepreneurial des jeunes.

## 1.6. Structure de l'article

Cet article est organisé en plusieurs sections. Après cette introduction, la section 2 présente le cadre théorique et conceptuel mobilisé. La section 3 détaille la méthodologie de recherche adoptée. La section 4 expose les résultats de l'analyse de la littérature. La section 5 propose une discussion approfondie des résultats, suivie d'une conclusion générale et de recommandations dans la section

### 5. Cadre théorique et conceptuel

#### 5.1. L'entrepreneuriat des jeunes : définitions et approches théoriques

##### 2.1.1. Définitions et délimitations conceptuelles

L'entrepreneuriat des jeunes fait référence à l'ensemble des activités de création, de développement et de gestion d'entreprises par des individus généralement âgés de 15 à 35 ans (Global Entrepreneurship Monitor, 2022). Cette catégorie est particulièrement hétérogène, englobant des profils variés : étudiants-entrepreneurs, jeunes diplômés, jeunes sans qualification, et jeunes en situation de précarité.

L'entrepreneuriat peut être appréhendé selon deux perspectives principales :

- **L'entrepreneuriat de nécessité** : motivé par l'absence d'alternatives d'emploi salarié, il vise principalement la survie économique (Reynolds et al., 2005).
- **L'entrepreneuriat d'opportunité** : fondé sur l'identification et l'exploitation d'opportunités de marché, il est associé à l'innovation et à la croissance (Shane & Venkataraman, 2000).

Dans le contexte marocain, l'entrepreneuriat des jeunes relève souvent d'une combinaison de ces deux logiques, avec une prédominance de l'entrepreneuriat de nécessité dans les secteurs informels (Levy-Tadjine & Paturel, 2009).

##### 2.1.2. Théories explicatives de l'entrepreneuriat

Plusieurs cadres théoriques permettent d'analyser l'entrepreneuriat des jeunes :

###### a) La théorie économique de l'entrepreneur (Schumpeter, 1934)

Schumpeter définit l'entrepreneur comme un agent de « destruction créatrice », qui introduit des innovations et perturbe les équilibres économiques établis. Cette approche met l'accent sur le rôle de l'entrepreneur dans la dynamique du capitalisme et la croissance économique.

###### b) La théorie des ressources et des compétences (Barney, 1991)

Cette perspective considère que le succès entrepreneurial dépend de l'accès aux ressources (financières, humaines, informationnelles) et de la capacité à les mobiliser efficacement. Pour les jeunes entrepreneurs, l'accès limité aux ressources constitue un obstacle majeur (Brush et al., 2001).

###### c) La théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991)

Selon ce modèle, l'intention entrepreneuriale est déterminée par trois facteurs : l'attitude envers le comportement, les normes subjectives (pression sociale perçue) et le contrôle comportemental

perçu (perception de sa capacité à entreprendre). Cette théorie est particulièrement pertinente pour comprendre les déterminants psychologiques de l'entrepreneuriat des jeunes (Krueger et al., 2000).

#### d) **L'approche institutionnelle (North, 1990)**

Cette théorie souligne l'importance du contexte institutionnel – règles formelles (lois, réglementations) et informelles (normes culturelles, valeurs) – dans la stimulation ou l'inhibition de l'activité entrepreneuriale. Dans les économies émergentes, les défaillances institutionnelles constituent souvent un frein majeur à l'entrepreneuriat formel (Bruton et al., 2010).

### **5.2. La fiscalité et l'entrepreneuriat : une relation complexe**

#### **2.2.1. La fiscalité comme déterminant de l'activité entrepreneuriale**

La fiscalité influence l'entrepreneuriat à travers plusieurs canaux :

1. **L'effet sur la rentabilité** : Les impôts diminuent le rendement après impôt des investissements entrepreneuriaux, affectant ainsi l'attractivité de l'activité (Djankov et al., 2010).
2. **L'effet sur la prise de risque** : Un système fiscal progressif peut encourager la prise de risque en mutualisant les pertes (Gentry & Hubbard, 2000).
3. **L'effet sur l'allocation des ressources** : Les incitations fiscales peuvent orienter l'entrepreneuriat vers certains secteurs ou régions (Keuschnigg & Nielsen, 2004).
4. **L'effet sur la formalisation** : La lourdeur fiscale peut dissuader la formalisation et encourager l'informalité (Loayza, 1996).

#### **2.2.2. Les coûts de conformité fiscale**

Les coûts de conformité fiscale comprennent l'ensemble des dépenses (temporelles, financières, psychologiques) associées au respect des obligations fiscales : tenue de comptabilité, déclarations, paiements et gestion des contrôles fiscaux (Sandford et al., 1989).

Pour les petites entreprises et les jeunes entrepreneurs, ces coûts sont proportionnellement plus élevés que pour les grandes structures, créant un effet régressif (Evans, 2003). La complexité du système fiscal marocain, caractérisé par une multiplicité d'impôts et de régimes, amplifie ces coûts (CGEM, 2020).

#### **2.2.3. La culture fiscale et la conformité volontaire**

La conformité fiscale ne dépend pas uniquement de la contrainte légale, mais également de facteurs psychologiques et sociaux. Torgler (2007) identifie plusieurs déterminants de la « morale fiscale » :

- La perception de l'équité du système fiscal
- La confiance envers les institutions publiques
- La qualité des services publics
- Les normes sociales et la pression des pairs

Dans le contexte marocain, la faible culture fiscale et la méfiance envers l'administration constituent des obstacles majeurs à la conformité volontaire (Benkirane, 2018).

### **2.3. La digitalisation fiscale : concepts et enjeux**

#### **2.3.1. Définition et dimensions de la digitalisation fiscale**

La digitalisation fiscale désigne l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les processus de l'administration fiscale, visant à améliorer l'efficacité, la transparence et la qualité des services fiscaux (OCDE, 2017).

Elle englobe plusieurs dimensions :

- **La dématérialisation des procédures** : passage du papier au numérique pour les déclarations, paiements et communications.
- **L'automatisation des traitements** : utilisation d'algorithmes pour le traitement des données, le contrôle et la détection des anomalies.
- **L'interopérabilité des systèmes** : connexion entre les bases de données fiscales et d'autres administrations (douanes, sécurité sociale, registre de commerce).
- **Les services en ligne** : mise à disposition de plateformes numériques accessibles aux contribuables.
- **L'utilisation de l'intelligence artificielle et du big data** : pour l'analyse prédictive, la personnalisation des services et la lutte contre la fraude (Okunogbe & Pouliquen, 2022).

#### **2.3.2. Les apports théoriques de la digitalisation fiscale**

La littérature identifie plusieurs bénéfices potentiels de la digitalisation fiscale :

##### **a) Réduction des coûts de conformité**

La digitalisation simplifie les procédures, réduit les délais et les erreurs, et diminue les coûts administratifs pour les contribuables (OCDE, 2019). Pour les jeunes entrepreneurs, souvent dotés de ressources limitées, cette réduction est particulièrement significative.

##### **b) Amélioration de la transparence et de la prévisibilité**

Les systèmes numériques offrent une meilleure traçabilité des opérations, réduisant les asymétries d'information et limitant les pratiques discrétionnaires (Banque Mondiale, 2021). Cela renforce la confiance des contribuables envers l'administration.

##### **c) Facilitation de l'accès à l'information**

Les plateformes numériques permettent aux entrepreneurs d'accéder facilement à l'information fiscale, aux formulaires et aux guides, favorisant ainsi l'autonomie et la conformité (Alm & Soled, 2017).

#### **d) Renforcement de la capacité de contrôle**

La digitalisation améliore la capacité de l'administration à détecter les fraudes et les anomalies, ce qui peut augmenter le risque perçu de détection et, par conséquent, la conformité (Kleven et al., 2011).

#### **e) Personnalisation des services**

Les technologies numériques permettent d'adapter les services aux besoins spécifiques des différentes catégories de contribuables, notamment les jeunes entrepreneurs (Okunogbe & Pouliquen, 2022).

#### **2.3.3. Les limites et défis de la digitalisation fiscale**

Malgré ses avantages potentiels, la digitalisation fiscale comporte plusieurs défis :

1. **La fracture numérique** : Les inégalités d'accès aux infrastructures numériques et aux compétences numériques peuvent exclure certaines catégories de contribuables (Datta et al., 2019).
2. **Les coûts de transition** : La mise en place des systèmes numériques nécessite des investissements importants et une période d'adaptation (OCDE, 2017).
3. **Les risques de cybersécurité** : La digitalisation expose les données fiscales à des risques de piratage et de violation de la confidentialité (Banque Mondiale, 2021).
4. **La résistance au changement** : Les habitudes et les mentalités peuvent constituer des obstacles à l'adoption des outils numériques, tant du côté de l'administration que des contribuables (Alm & Soled, 2017).

#### **2.4. Le lien entre digitalisation fiscale et entrepreneuriat des jeunes : un cadre intégrateur**

La littérature suggère que la digitalisation fiscale peut favoriser l'entrepreneuriat des jeunes à travers plusieurs mécanismes :

1. **Réduction des barrières à l'entrée** : En simplifiant les procédures de formalisation et de gestion fiscale, la digitalisation abaisse les obstacles à la création d'entreprises (Bruhn & McKenzie, 2014).
2. **Amélioration de la perception de la fiscalité** : Une administration fiscale moderne et efficace peut modifier positivement l'image de la fiscalité auprès des jeunes, favorisant une culture de conformité (Kirchler et al., 2008).
3. **Facilitation de l'accès aux services publics** : Les plateformes numériques peuvent intégrer des services complémentaires (accompagnement, formation, financement), créant un écosystème favorable à l'entrepreneuriat (Banque Mondiale, 2021).
4. **Renforcement de la crédibilité des entreprises formelles** : La formalisation facilitée par la digitalisation améliore l'accès au crédit, aux marchés publics et aux partenariats commerciaux (De Mel et al., 2013).

Toutefois, l'efficacité de ce lien dépend de facteurs contextuels : qualité des infrastructures numériques, niveau d'éducation numérique, confiance institutionnelle et complémentarité avec d'autres politiques publiques (Okunogbe & Pouliquen, 2022).

### **3. Méthodologie**

#### **3.1. Approche méthodologique générale**

Cette recherche adopte une approche qualitative exploratoire fondée sur une revue systématique et analytique de la littérature scientifique et institutionnelle. Cette méthode est particulièrement appropriée pour :

- Explorer un phénomène complexe et multidimensionnel (digitalisation fiscale et entrepreneuriat des jeunes).
- Identifier les convergences, divergences et lacunes dans la littérature existante.
- Construire un cadre conceptuel intégrateur.
- Formuler des hypothèses et des pistes de recherche futures.

#### **3.2. Sources de données**

Les sources examinées incluent :

##### **a) Articles scientifiques**

Recherche dans les bases de données académiques (Scopus, Web of Science, Google Scholar, JSTOR, EconLit) avec les mots-clés suivants : "youth entrepreneurship", "tax digitalization", "e-government", "tax Compliance", "informal economy", "Maroc", "developing Countries", "Fiscal Governance".

Critères de sélection :

- Articles publiés entre 2000 et 2025
- Revues à comité de lecture
- Pertinence thématique
- Qualité méthodologique

##### **b) Ouvrages théoriques de référence**

Livres et chapitres d'ouvrages portant sur l'entrepreneuriat, la fiscalité, la gouvernance publique et la transformation numérique.

##### **c) Rapports institutionnels nationaux**

- Direction Générale des Impôts (DGI)
- Haut-Commissariat au Plan (HCP)
- Ministère de l'Économie et des Finances
- Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC)
- Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM)
- Maroc PME

#### **d) Rapports institutionnels internationaux**

- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE)
- Banque Mondiale
- Fonds Monétaire International (FMI)
- Observatoire mondial de l'entrepreneuriat (GEM)
- Faire des affaires (Banque Mondiale)

#### **e) Documents stratégiques et réglementaires**

- Code Général des Impôts marocains
- Stratégie nationale de transformation numérique
- Programmes de soutien à l'entrepreneuriat

### **3.3. Processus d'analyse**

La démarche méthodologique a consisté en plusieurs étapes :

#### **Étape 1 : Collecte et sélection des documents**

Identification de 150+ documents pertinents, dont 80 ont été retenus après application des critères de sélection.

#### **Étape 2 : Classification thématique**

Organisation des documents selon des axes thématiques :

- Entrepreneuriat des jeunes (théories, déterminants, contraintes)
- Fiscalité et entrepreneuriat (impact, coûts de conformité, culture fiscale)
- Digitalisation fiscale (technologies, apports, limites)
- Formalisation et économie informelle
- Contexte marocain (politiques publiques, données statistiques)

#### **Étape 3 : Analyse de contenu**

Lecture approfondie et extraction des idées principales, arguments, résultats empiriques et recommandations de chaque document.

#### **Étape 4 : Analyse comparative et synthétique**

Identification des convergences (consensus scientifique), divergences (débat théorique ou empirique) et lacunes (domaines insuffisamment explorés).

#### **Étape 5 : Construction du cadre conceptuel**

Élaboration d'un modèle intégrateur dépendant de la digitalisation fiscale, de l'entrepreneuriat des jeunes et de la formalisation dans le contexte marocain.

### **3.4. Limites méthodologiques**

Cette recherche présente plusieurs limites inhérentes à sa nature qualitative et documentaire :

1. **Absence de données primaires** : L'étude ne repose pas sur des enquêtes de terrain ou des entretiens avec des jeunes entrepreneurs et des représentants de l'administration fiscale.

2. **Limitation géographique et temporelle** : La revue de littérature couvre principalement des travaux récents (2000-2025), ce qui peut exclure des contributions historiques pertinentes.

3. **Biais de publication** : Les articles publiés tendent à présenter des résultats significatifs, ce qui peut créer un biais dans l'analyse.

4. **Généralisation limitée** : Les conclusions, bien qu'ancrées dans le contexte marocain, ne sont pas nécessairement transposables à d'autres pays ou régions.

5. **Évaluation qualitative** : L'absence de méthodes quantitatives (économétrie, statistiques) limite la possibilité de mesurer précisément l'impact de la digitalisation fiscale.

Ces limites élargissent des pistes pour des recherches futures, notamment des études empiriques combinant méthodes quantitatives et qualitatives.

#### 4. Résultats de l'analyse de la littérature

L'analyse systématique de la littérature permet de dégager plusieurs résultats majeurs, organisés selon quatre axes thématiques principaux.

##### 4.1. Les apports de la digitalisation fiscale pour les jeunes entrepreneurs

###### 4.1.1. Simplification des procédures administratives

La littérature converge sur le constat que la digitalisation des procédures fiscales réduit significativement la complexité administrative liée à la création et à la gestion des entreprises (OCDE, 2019 ; Banque Mondiale, 2021).

**Déclaration et paiement électroniques** : Les plateformes de télédéclaration et de télépaiement permettent aux entrepreneurs de remplir leurs obligations fiscales à distance, sans se déplacer physiquement aux bureaux de l'administration. Cela représente un gain de temps considérable, particulièrement apprécié par les jeunes entrepreneurs qui gèrent souvent seuls leur activité (Okunogbe & Pouliquen, 2022).

Au Maroc, la plateforme SIMPL a permis de réduire le temps moyen de déclaration fiscale de 70% selon les estimations de la DGI (2022). Pour les auto-entrepreneurs, le portail dédié SIMPL-Auto-entrepreneur offre interface simplifiée adaptée à leurs besoins spécifiques.

**Automatisation des calculs** : Les systèmes numériques intègrent des fonctionnalités de calcul automatique des impôts, notamment ainsi les risques d'erreurs et les sanctions associées (Alm & Soled, 2017). Cette automatisation est particulièrement bénéfique pour les jeunes entrepreneurs qui ne disposent pas toujours de compétences comptables avancées.

**Réduction des délais de traitement** : La digitalisation accélère le traitement des déclarations et des demandes, permettant aux entrepreneurs d'obtenir plus rapidement des attestations fiscales, des remboursements ou des réponses à leurs requêtes (OCDE, 2017).

#### 4.1.2. Amélioration de la transparence et de la traçabilité

La digitalisation contribue à renforcer la transparence du système fiscal, ce qui peut modifier positivement la perception de la fiscalité par les jeunes entrepreneurs (Kirchler et al., 2008).

**Réduction des asymétries d'information :** Les plateformes numériques offrent un accès égal à l'information fiscale pour tous les contribuables, notamment les avantages informationnels qui ne bénéficiaient pas à certains acteurs (Banque Mondiale, 2021). Les jeunes entrepreneurs peuvent consulter en ligne les textes fiscaux, les guides pratiques et les FAQ, favorisant leur autonomie.

**Limitation des pratiques discrétionnaires :** La digitalisation réduit les interactions physiques entre les contribuables et les agents fiscaux, limitant ainsi les opportunités de corruption et de traitement arbitraire (Okunogbe & Pouliquen, 2022). Cette standardisation des procédures renforce le sentiment d'équité.

**Traçabilité des opérations :** Les systèmes numériques enregistrent toutes les transactions fiscales, créant une piste d'audit claire. Cette traçabilité protège les contribuables contre les contestations infondées et facilite la résolution des litiges (OCDE, 2019).

**Facturation électronique :** L'obligation progressive de facturation électronique au Maroc (DGI, 2023) vise à améliorer la traçabilité des transactions commerciales et à lutter contre la fraude fiscale. Pour les jeunes entrepreneurs formels, cela crée un environnement concurrentiel plus équitable en particulier les avantages compétitifs des acteurs informels.

#### 4.1.3. Facilitation de l'accès à l'information et à l'accompagnement

La digitalisation ne se limite pas aux procédures fiscales stricto sensu, mais peut également faciliter l'accès à des services complémentaires essentiels pour les jeunes entrepreneurs (Banque Mondiale, 2021).

**Portails d'information intégrés :** Les plateformes numériques peuvent centraliser l'information sur les obligations fiscales, les régimes d'incitation, les programmes de soutien et les services d'accompagnement. Cette intégration réduit les coûts de recherche d'information pour les entrepreneurs (Alm & Soled, 2017).

**Services d'assistance en ligne :** Les chatbots, les forums et les services de messagerie électronique permettent aux entrepreneurs d'obtenir rapidement des réponses à leurs questions, sans attendre les heures d'ouverture des bureaux physiques (OCDE, 2017).

**Modules de formation en ligne :** Certaines administrations fiscales proposent des tutoriels vidéo, des webinaires et des cours en ligne pour sensibiliser les jeunes entrepreneurs à leurs obligations fiscales et aux outils numériques disponibles (Okunogbe & Pouliquen, 2022).

Au Maroc, la DGI a développé des guides spécifiques pour les auto-entrepreneurs et organise régulièrement des sessions de formation à l'utilisation de SIMPL (DGI, 2022).

#### 4.1.4. Réduction des coûts de conformité

Plusieurs études empiriques démontrent que la digitalisation fiscale réduit les coûts de conformité pour les entreprises, particulièrement pour les petites structures (Evans, 2003 ; OCDE, 2019).

**Coûts temporels :** La télédéclaration et le télépaiement réduisent le temps consacré aux obligations fiscales. Pour les jeunes entrepreneurs qui valorisent fortement leur temps, cette économie est cruciale (Bruhn & McKenzie, 2014).

**Coûts financiers :** La digitalisation diminue les dépenses liées aux déplacements, aux impressions et, dans certains cas, au recours à des intermédiaires (comptables, conseillers fiscaux). Cette réduction est proportionnellement plus importante pour les micro-entreprises (Evans, 2003).

**Coûts psychologiques :** La simplification des procédures et l'amélioration de l'accessibilité de l'information diminuent le stress et l'anxiété associés aux obligations fiscales, ce qui peut favoriser l'intention de formalisation (Alm & Soled, 2017).

#### 4.2. Les limites et obstacles à l'efficacité de la digitalisation fiscale

Malgré ses apports indéniables, la digitalisation fiscale rencontre plusieurs obstacles qui limitent son impact sur l'entrepreneuriat des jeunes au Maroc.

##### 4.2.1. La fracture numérique et les inégalités d'accès

Le Maroc présente des disparités importantes en matière d'accès aux infrastructures numériques et aux compétences numériques (ANRT, 2022).

**Inégalités territoriales :** Selon l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT, 2022), le taux de pénétration d'Internet varie considérablement entre les zones urbaines (78%) et rurales (42%). Les jeunes entrepreneurs des régions périphériques ou rurales sont ainsi désavantagés dans l'accès aux services fiscaux numériques.

**Inégalités socio-économiques :** L'accès à un équipement informatique (ordinateur, smartphone) et à une connexion Internet stable n'est pas universel. Les jeunes issus de milieux défavorisés peuvent être exclus des bénéfices de la digitalisation (Datta et al., 2019).

**Illectronisme :** Une partie de la population, y compris certains jeunes entrepreneurs peu qualifiés, souffrent d'illectronisme (analphabétisme numérique), limitant leur capacité à utiliser efficacement les plateformes fiscales numériques (Banque Mondiale, 2021).

##### 4.2.2. L'insuffisance des compétences numériques

Au-delà de l'accès aux infrastructures, les compétences numériques constituent un facteur déterminant de l'appropriation des outils numériques (OCDE, 2017).

**Hétérogénéité des compétences :** Les jeunes entrepreneurs présentent des niveaux très variables de maîtrise des outils numériques. Si certains sont parfaitement à l'aise avec les technologies numériques, d'autres, notamment celles issues de l'entrepreneuriat de nécessité, peuvent éprouver des difficultés (Okunogbe & Pouliquen, 2022).

**Formation insuffisante :** Les programmes de formation à l'utilisation des plateformes fiscales numériques restent limités et n'atteignent qu'une fraction des jeunes entrepreneurs. La DGI organise des séances de formation, mais leur couverture demeure insuffisante face à l'ampleur des besoins (DGI, 2022).

**Barrières linguistiques :** Bien que les plateformes fiscales marocaines soient disponibles en arabe et en français, certains jeunes entrepreneurs, notamment dans les zones rurales, peuvent rencontrer des difficultés linguistiques (Benkirane, 2018).

#### **4.2.3. La persistance de la méfiance institutionnelle**

La relation entre l'administration fiscale et les contribuables au Maroc est historiquement marquée par une certaine défiance (Benkirane, 2018 ; CGEM, 2020).

**Perception négative de l'administration fiscale :** De nombreux jeunes entrepreneurs perçoivent l'administration fiscale comme coercitive, complexe et peu orientée vers le service au contribuable (Torgler, 2007). Cette image négative peut limiter leur motivation à utiliser les services numériques proposés.

**Crainte du contrôle fiscal :** La digitalisation, en améliorant la capacité de l'administration à détecter les anomalies, peut paradoxalement renforcer la crainte du contrôle fiscal et dissuader certains entrepreneurs de se formaliser (Kleven et al., 2011).

**Manque de confiance dans la protection des données :** Les préoccupations relatives à la confidentialité et à la sécurité des données fiscales peuvent freiner l'adoption des services numériques, particulièrement dans un contexte où les incidents de cybersécurité sont médiatisés (Banque Mondiale, 2021).

#### **4.2.4. La faible sensibilisation aux obligations fiscales**

La culture fiscale au Maroc reste globalement faible, ce qui limite l'efficacité de la digitalisation (Benkirane, 2018).

**Méconnaissance des obligations :** De nombreux jeunes entrepreneurs, particulièrement dans l'économie informelle, méconnaissent leurs obligations fiscales ou les perçoivent comme excessivement complexes (Torgler, 2007).

**Perception du rapport coût-bénéfice de la formalisation :** Beaucoup de jeunes entrepreneurs estiment que les coûts de la formalisation (fiscaux, sociaux, administratifs) dépassent les bénéfices perçus, notamment en raison de la faible qualité des services publics (Perry et al., 2007).

**Absence d'éducation fiscale :** Le système éducatif marocain intègre peu ou pas d'enseignements relatifs à la fiscalité et à la citoyenneté fiscale. Cette lacune se répercute sur la culture de conformité des jeunes entrepreneurs (Benkirane, 2018).

#### 4.2.5. Les limites techniques et organisationnelles

La digitalisation fiscale au Maroc, bien qu'avancée, présente encore des imperfections techniques et organisationnelles (DGI, 2022 ; CGEM, 2020).

**Problèmes techniques :** Les utilisateurs rapportent occasionnellement des bugs, des lenteurs ou des indisponibilités des plateformes, particulièrement lors des périodes de forte affluence (fin de mois, échéances fiscales). Ces dysfonctionnements peuvent frustrer les utilisateurs et nuire à leur confiance (CGEM, 2020).

**Complexité résiduelle :** Malgré la digitalisation, certaines procédures restent complexes et antérieurement des connaissances fiscales et comptables avancées. L'interface des plateformes n'est pas toujours intuitive pour des utilisateurs novices (Alm & Soled, 2017).

**Interopérabilité limitée :** L'intégration entre les différents systèmes d'information de l'administration (fiscalité, sécurité sociale, registre de commerce) reste partielle, obligeant les entrepreneurs à effectuer des démarches redondantes (Banque Mondiale, 2021).

**Résistance au changement au sein de l'administration :** La transformation numérique nécessite une évolution des mentalités et des pratiques au sein de l'administration fiscale elle-même. Certains agents peuvent résister au changement ou manquer de compétences pour accompagner efficacement les contribuables dans l'utilisation des outils numériques (OCDE, 2017).

#### 4.3. Les facteurs contextuels influençant l'impact de la digitalisation fiscale

L'efficacité de la digitalisation fiscale dans la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dépend fortement de facteurs contextuels spécifiques au Maroc.

##### 4.3.1. Le cadre institutionnel et réglementaire

**Stabilité et cohérence du cadre fiscal :** Les modifications fréquentes du Code Général des Impôts créent une instabilité réglementaire qui complique la planification pour les entrepreneurs et peut décourager la formalisation (CGEM, 2020).

**Complexité du système fiscal :** Le Maroc dispose d'un système fiscal caractérisé par une multiplicité d'impôts, de taxes et de régimes dérogatoires. Cette complexité limite l'impact de la digitalisation, qui ne peut simplifier que les procédures, pas la structure même du système (Benkirane, 2018).

**Efficacité de l'administration fiscale :** La qualité de la gouvernance fiscale, au-delà de la digitalisation, influence la perception de la fiscalité par les entrepreneurs. Des pratiques de contrôle équitables, une communication transparente et une orientation vers le service sont essentielles (Torgler, 2007).

#### 4.3.2. L'écosystème entrepreneurial

**Qualité des structures d'accompagnement :** L'existence d'incubateurs, d'accélérateurs et de centres de conseil peut faciliter l'appropriation des outils numériques fiscaux par les jeunes entrepreneurs (Maroc PME, 2023).

**Accès au financement :** La disponibilité de financements adaptés (microcrédits, capital-risque, garanties) influence la décision de formalisation et, par conséquent, l'utilisation des services fiscaux numériques (Caisse Centrale de Garantie, 2022).

**Culture entrepreneuriale :** Une société qui valorise l'entrepreneuriat et accepte l'échec favorise l'émergence de projets formels et innovants (GEM, 2022).

#### 4.3.3. Les caractéristiques des jeunes entrepreneurs

**Niveau d'éducation :** Les jeunes entrepreneurs diplômés sont généralement plus à même d'appréhender les outils numériques et les obligations fiscales que ceux ayant un faible niveau d'instruction (Levy-Tadjine & Paturel, 2009).

**Motivation entrepreneuriale :** Les entrepreneurs d'opportunité, souvent plus orientés vers la croissance, sont plus enclins à se formaliser que les entrepreneurs de nécessité (Reynolds et al., 2005).

**Secteur d'activité :** Certains secteurs (technologies, services aux entreprises) se prêtent mieux à la formalisation et à l'utilisation des outils numériques que d'autres (commerce de proximité, artisanat traditionnel) (HCP, 2021).

#### 4.4. Les expériences internationales et les enseignements pour le Maroc

L'analyse de la littérature révèle plusieurs expériences internationales de digitalisation fiscale dont le Maroc peut s'inspirer.

##### 4.4.1. L'Estonie : un modèle de gouvernance numérique

L'Estonie est souvent citée comme un modèle en matière de numérisation de l'administration publique. Le système e-Tax permet aux contribuables de remplir leur déclaration fiscale en moins de 5 minutes grâce au pré-remplissage automatique des données (OCDE, 2019). Les enseignements pour le Maroc incluent :

- L'importance d'une vision stratégique globale de la transformation numérique
- L'interopérabilité complète des systèmes d'information publique
- L'investissement massif dans l'éducation numérique de la population

##### 4.4.2. Le Rwanda : la numérisation dans un contexte de développement

Le Rwanda a réussi à numériser son administration fiscale malgré des contraintes de développement similaires à celles du Maroc. Le système électronique de facturation (EBM) a permis d'augmenter significativement les recettes fiscales et de formaliser de nombreuses entreprises (Okunogbe & Pouliquen, 2022). Les leçons incluent :

- La nécessité d'adapter les solutions technologiques au contexte local
- L'importance de l'accompagnement et de la formation des contribuables
- Le rôle des incitations (réductions fiscales) pour encourager l'adoption

#### 4.4.3. L'Inde : le défi de l'échelle

L'Inde a déployé un système de facturation électronique (e-invoicing) et de déclaration fiscale en ligne à une échelle massive. Les défis rencontrés (fracture numérique, résistance culturelle, problèmes techniques) offrent des enseignements précieux pour le Maroc (Banque Mondiale, 2021) :

- La nécessité d'une approche progressive et adaptative
- L'importance de la communication et de la sensibilisation
- Le besoin de solutions alternatives pour les populations non connectées

### 5. Discussion

#### 5.1. Interprétation des résultats au regard de la problématique

Les résultats de cette revue de littérature confirment que la digitalisation fiscale constitue un outil stratégique de modernisation de la gouvernance publique et un levier potentiel de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au Maroc. Elle répond à plusieurs défis identifiés dans la littérature sur l'entrepreneuriat et la fiscalité :

- **Réduction des coûts de conformité** : élément crucial pour les petites entreprises et les jeunes entrepreneurs disposant de ressources limitées (Evans, 2003).
- **Amélioration de la transparence** : facteur déterminant de la confiance institutionnelle et de la conformité volontaire (Torgler, 2007).
- **Simplification administrative** : barrière majeure à l'entrepreneuriat formel dans les pays en développement (Bruhn & McKenzie, 2014).

Cependant, les résultats mettent également en évidence que la digitalisation fiscale, prise isolément, ne suffit pas à transformer durablement l'écosystème entrepreneurial des jeunes. Son efficacité dépend de l'interaction avec d'autres facteurs : infrastructures numériques, compétences numériques, culture fiscale, qualité de la gouvernance et politiques complémentaires.

#### 5.2. Apports théoriques de la recherche

Cette étude contribue à la littérature sur plusieurs plans :

##### 5.2.1. Intégration de perspectives théoriques multiples

En mobilisant des cadres théoriques issus de l'entrepreneuriat (théorie du comportement planifié, approche par les ressources), de la fiscalité (théorie de la conformité fiscale, morale fiscale) et de la gouvernance publique (nouvelle gestion publique, e-gouvernance), cette recherche propose une approche intégrative qui enrichit la compréhension des relations complexes entre digitalisation fiscale et entrepreneuriat des jeunes.

### **5.2.2. Contextualisation dans un pays émergent**

La plupart des travaux sur la numérisation fiscale concernent les pays développés. Cette étude contribue à combler le déficit de recherche sur les économies émergentes, où les enjeux de formalisation et d'informalité sont particulièrement prégnant.

### **5.2.3. Identification des mécanismes de médiation et de modération**

L'analyse révèle que l'impact de la digitalisation fiscale sur l'entrepreneuriat des jeunes n'est pas direct, mais médié par des facteurs tels que la perception de la complexité fiscale, la confiance institutionnelle et les compétences numériques. Elle identifie également des facteurs modérateurs (niveau d'éducation, secteur d'activité, localisation géographique) qui influencent l'intensité de cette relation.

### **5.3. Implications pratiques et recommandations**

Les résultats de cette recherche ont des implications importantes pour les décideurs publics, les structures d'accompagnement et les jeunes entrepreneurs eux-mêmes.

#### **5.3.1. Recommandations pour l'administration fiscale**

##### **a) Poursuivre et approfondir la transformation numérique**

- Investir dans l'amélioration continue des plateformes numériques (ergonomie, performance, disponibilité).
- Développeur d'applications mobiles adaptées aux smartphones, principal outil d'accès à Internet pour de nombreux jeunes.
- Intégrer des fonctionnalités d'intelligence artificielle pour personnaliser les services et anticiper les besoins des utilisateurs.

##### **b) Renforcer l'accompagnement et la formation**

- Déployer un programme national de formation à l'utilisation des outils fiscaux numériques, en partenariat avec les structures d'accompagnement entrepreneurial.
- Créez des tutoriels vidéo, des FAQ interactives et des chatbots pour faciliter l'auto-apprentissage.
- Organisateur des sessions de formation spécifiques pour les jeunes entrepreneurs dans les zones rurales et périphériques.

##### **c) Améliorer la communication et la sensibilisation**

- Développer une stratégie de communication ciblée vers les jeunes, en utilisant les canaux qu'ils fréquentent (réseaux sociaux, influenceurs, événements entrepreneuriaux).
- Mettre en avant les témoignages de jeunes entrepreneurs ayant bénéficié de la digitalisation fiscale.
- Clarifier les avantages de la formalisation au-delà de l'obligation légale (accès au crédit, marchés publics, crédibilité commerciale).

**d) Garantir la sécurité et la confidentialité des données**

- Investir dans la cybersécurité pour protéger les données fiscales des contribuables.
- Communiquer de manière transparente sur les mesures de protection des données pour assurer les utilisateurs.
- Se conformer aux normes internationales en matière de protection des données personnelles.

**e) Simplifier le système fiscal lui-même**

- Au-delà de la digitalisation des procédures, engager une réforme de simplification du système fiscal marocain.
- Réduire le nombre d'impôts et de taxes, harmoniser les régimes et clarifier les règles.
- Adopter une approche de "tax design" centrée sur l'utilisateur, particulièrement les petites entreprises et les jeunes entrepreneurs.

**5.3.2. Recommandations pour les politiques publiques d'entrepreneuriat**

**a) Intégrer la dimension fiscale dans les programmes d'accompagnement**

- Inclure exclusivement des modules de formation fiscale et de sensibilisation à la conformité dans les programmes d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes.
- Ancien les conseillers des structures d'accompagnement (incubateurs, CRI, ANAPEC) aux enjeux fiscaux et aux outils numériques.

**b) Développeur des incitations fiscales ciblées**

- Concevoir des régimes fiscaux spécifiquement adaptés aux jeunes entrepreneurs, combinant simplicité, prévisibilité et progressivité.
- Offrir des exonérations temporaires ou des réductions fiscales conditionnées à l'utilisation des services numériques et à la conformité.
- Évaluer rigoureusement l'efficacité de ces incitations pour éviter les effets d'aubaine.

**c) Améliorer l'accès aux infrastructures numériques**

- Accélérer le déploiement de la couverture Internet haut débit dans les zones rurales et périphériques.
- Subventionner l'accès à l'équipement informatique pour les jeunes entrepreneurs à faibles revenus.
- Créer des espaces de coworking équipés dans les zones défavorisées pour faciliter l'accès aux outils numériques.

**d) Renforcer l'éducation numérique et entrepreneuriale**

- Intégrer l'éducation à l'entrepreneuriat et au numérique dans les cursus scolaires et universitaires.
- Développeur des programmes de formation continue en compétences numériques pour les jeunes entrepreneurs en activité.

- Promouvoir l'éducation financière et fiscale dès le secondaire.

### 5.3.3. Recommandations pour les structures d'accompagnement

#### a) Jouer un rôle de médiation avec l'administration fiscale

- Établir des partenariats avec la DGI pour faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs aux services fiscaux.
- Organisateur des sessions d'information conjointes administration-entrepreneurs.
- Offrir un accompagnement personnalisé dans les démarches fiscales, particulièrement lors des premières années d'activité.

#### b) Développeur d'outils d'aide à la gestion fiscale

- Créer ou promouvoir des logiciels de gestion simplifiés intégrant les fonctionnalités fiscales.
- Proposer des services de pré-comptabilité et de conseil fiscal à coût réduit.

#### c) Favoriser l'apprentissage par les paires

- Organisateur des clubs d'entrepreneurs où les expériences relatives à la fiscalité et à la digitalisation peuvent être partagées.
- Mettre en place des systèmes de mentorat où des entrepreneurs expérimentés accompagnent les jeunes dans leurs démarches fiscales.

### 5.4. Vers un modèle intégré de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes

Les résultats de cette recherche révèlent qu'une approche systémique et intégrée est nécessaire pour maximiser l'impact de la digitalisation fiscale sur l'entrepreneuriat des jeunes. Un tel modèle devrait articuler plusieurs dimensions :

**Dimension technologique :** Infrastructures numériques performantes, plateformes fiscales ergonomiques et sécurisées, interopérabilité des systèmes.

**Dimension éducative :** Formation aux compétences digitales, éducation fiscale et entrepreneuriale, sensibilisation aux avantages de la formalisation.

**Dimension institutionnelle :** Simplification du cadre réglementaire, gouvernance fiscale transparente et orientée service, lutte contre la corruption.

**Dimension financière :** Accès facilité au financement, incitations fiscales ciblées, réduction des coûts de formalisation.

**Dimension sociale :** Valorisation de l'entrepreneuriat formel, construction d'une culture de conformité fiscale, renforcement de la confiance institutionnelle.

Ce modèle intégré nécessite une coordination étroite entre les différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial : administration fiscale, ministères en charge de l'économie et de l'emploi, structures d'accompagnement, établissements de formation, secteur bancaire et organisations professionnelles.

## 5.5. Limites de la recherche et pistes futures

Cette recherche présente plusieurs limites qui ouvrent des perspectives pour des travaux futurs.

### 5.5.1. Limites méthodologiques

**Absence de données empiriques primaires :** L'étude repose sur une revue de littérature et ne collecte pas de données originales auprès des jeunes entrepreneurs marocains. Des recherches futures pourraient combler cette lacune par :

- Des enquêtes quantitatives à grande échelle pour mesurer l'utilisation des services fiscaux numériques, les obstacles rencontrés et l'impact perçu sur l'activité entrepreneuriale.
- Des entretiens qualitatifs approfondis avec des jeunes entrepreneurs pour comprendre leurs représentations de la fiscalité et de la digitalisation.
- Des études de cas sectorielles ou régionales pour analyser les variations contextuelles.

**Impossibilité d'établir des liens de causalité :** La nature descriptive et analytique de cette étude ne permet pas d'établir des relations causales entre digitalisation fiscale et entrepreneuriat des jeunes. Des recherches futures pourraient mobiliser :

- Des méthodes économétriques (régressions, analyses de panel, méthodes quasi-expérimentales) pour quantifier l'impact de la digitalisation fiscale.
- Des expériences randomisées contrôlées (RCT) pour évaluer l'efficacité de programmes spécifiques de formation à l'utilisation des outils numériques fiscaux.

**Portée géographique limitée :** Cette étude se concentre sur le Maroc. Des recherches comparatives incluant d'autres pays de la région MENA ou d'Afrique permettront d'identifier les facteurs contextuels spécifiques et les bonnes pratiques transférables.

### 5.5.2. Pistes de recherche futures

- **Évaluation d'impact quantitatif :** Mesurer précisément l'effet de la digitalisation fiscale sur des indicateurs objectifs (taux de formalisation, survie des entreprises, croissance du chiffre d'affaires, recettes fiscales).
- **Analyse des déterminants de l'adoption :** Identifier les facteurs individuels, organisationnels et contextuels qui expliquent l'adoption ou le rejet des outils fiscaux numériques par les jeunes entrepreneurs.
- **Étude longitudinale :** Suivre une cohorte de jeunes entrepreneurs sur plusieurs années pour analyser l'évolution de leur relation avec la fiscalité et l'impact de la digitalisation sur leur trajectoire entrepreneuriale.
- **Recherche-action participative :** Co-construire avec les jeunes entrepreneurs et l'administration fiscale des solutions innovantes adaptées aux besoins réels, et évaluer leur efficacité.

- **Analyse sectorielle** : Examiner comment l'impact de la digitalisation fiscale varie selon les secteurs d'activité (technologies vs. commerce traditionnel, services vs. production).
- **Dimension genre** : Analyser les spécificités de l'entrepreneuriat féminin des jeunes et l'impact différencié de la digitalisation fiscale sur les femmes entrepreneures.
- **Économie comportementale** : Mobiliser les insights de l'économie comportementale (nudges, cadrage, simplification) pour concevoir des interventions favorisant la conformité fiscale des jeunes entrepreneurs.

## 6. Conclusion générale

L'entrepreneuriat des jeunes représente un enjeu stratégique majeur pour le développement économique et social du Maroc. Dans un contexte marqué par un chômage élevé des jeunes et une économie informelle importante, la promotion de l'entrepreneuriat constitue formellement une priorité des politiques publiques.

Cette recherche a analysé le rôle de la digitalisation fiscale comme levier de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes et de réduction de l'informalité. À travers une revue systématique de la littérature académique et institutionnelle, elle a mis en évidence les apports, les limites et les conditions de réussite de la transformation numérique de l'administration fiscale dans le contexte marocain.

Les principaux enseignements de cette étude peuvent être résumés comme suit :

**1. La digitalisation fiscale offre des opportunités significatives** pour améliorer l'environnement entrepreneurial des jeunes : simplification des procédures, réduction des coûts de conformité, de la transparence et facilitation de l'accès à l'information. Ces bénéfices sont particulièrement importants pour les petites entreprises et les jeunes entrepreneurs disposant de ressources limitées.

**2. L'impact de la digitalisation fiscale reste limité** par des obstacles structurels et contextuels : fracture numérique, insuffisance des compétences numériques, faible culture fiscale, méfiance institutionnelle et complexité résiduelle du système fiscal. Ces facteurs réduisent l'appropriation des outils numériques et limitent leur effet sur la formalisation.

**3. La digitalisation fiscale ne peut être efficace** que dans le cadre d'une approche systémique et intégrée combinant transformation technologique, réforme réglementaire, éducation fiscale et numérique, accompagnement personnalisé et gouvernance inclusive. Une coordination étroite entre l'administration fiscale, les structures d'accompagnement, les établissements de formation et les autres parties apparaît indispensable.

**4. Le contexte marocain présente des spécificités** qui doivent être prises en compte dans la conception et la mise en œuvre des politiques de digitalisation fiscale : diversité territoriale, inégalités socio-économiques, hétérogénéité des profils entrepreneuriaux et particularités culturelles.

**5. Des recherches empiriques complémentaires sont nécessaires** pour quantifier précisément l'impact de la digitalisation fiscale, identifier les mécanismes d'action et évaluer l'efficacité des différentes interventions publiques.

Sur le plan théorique, cette recherche contribue à enrichir la compréhension des relations complexes entre transformation numérique, gouvernance fiscale et entrepreneuriat dans les économies émergentes. Elle souligne l'importance d'adopter une perspective multidimensionnelle intégrant les dimensions technologique, institutionnelle, éducative, sociale et économique.

Sur le plan pratique, elle offre des recommandations concrètes pour les décideurs publics, l'administration fiscale et les structures d'accompagnement entrepreneurial. Ces recommandations visent à maximiser les retombées positives de la digitalisation fiscale tout en atténuant ses limites. En définitive, la digitalisation fiscale représente une opportunité majeure pour renforcer l'écosystème entrepreneurial des jeunes au Maroc et favoriser la transition vers une économie plus formelle, plus inclusive et plus dynamique. Toutefois, la réalisation de ce potentiel nécessite une volonté politique forte, des investissements soutenus et une approche collaborative impliquant l'ensemble des acteurs concernés.

Le défi pour le Maroc dans les années à venir sera de transformer cette opportunité technologique en véritable levier de développement économique et social, en renvoyant les jeunes entrepreneurs au cœur d'une stratégie de modernisation fiscale et de promotion de l'entrepreneuriat formel.

### Références bibliographiques (APA 7e édition)

- Acs, ZJ, & Audretsch, DB (2003). Manuel de recherche en entrepreneuriat : une étude interdisciplinaire et une introduction . Springer.
- Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT). (2022). Rapport annuel sur l'état du marché des télécommunications au Maroc . Rabat, Maroc.
- Ajzen, I. (1991). La théorie du comportement planifié. *Organizational Behavior and Human Decision Processes* , 50(2), 179–211.[https://doi.org/10.1016/0749-5978\(91\)90020-T](https://doi.org/10.1016/0749-5978(91)90020-T)
- Alm, J., & Soled, JA (2017). Où est passé le fossé fiscal ? *University of Pennsylvania Law Review* , 165(7), 1527–1573.
- Alm, J., & Torgler, B. (2011). L'éthique a-t-elle de l'importance ? Conformité fiscale et moralité. *Journal of Business Ethics* , 101(4), 635–651.<https://doi.org/10.1007/s10551-011-0761-9>
- Banque Mondiale. (2021). Améliorer l'efficacité des gouvernements grâce à la transformation numérique . Publications de la Banque mondiale.
- Barney, J. (1991). Ressources de l'entreprise et avantage concurrentiel durable. *Journal of Management* , 17(1), 99–120.<https://doi.org/10.1177/014920639101700108>
- Benjamin, N., & Mbaye, AA (2012). Le secteur informel en Afrique francophone : taille des entreprises, productivité et institutions . Publications de la Banque mondiale.
- Benkirane, R. (2018). La culture fiscale au Maroc : état des lieux et perspectives. *Revue Marocaine de Gestion et d'Économie* , 5(14), 45-68.
- Bouharbat, B., & Bougroum, M. (2016). L'adéquation formation-emploi au Maroc : diagnostic et pistes de réforme. *Revue Internationale des Sciences de Gestion* , 1(1), 1-25.
- Bruhn, M., & McKenzie, D. (2014). Réglementation de l'entrée et formalisation des microentreprises dans les pays en développement. *The World Bank Research Observer* , 29(2), 186–201.<https://doi.org/10.1093/wbro/lku002>
- Brush, CG, Greene, PG et Hart, MM (2001). De l'idée initiale à l'avantage unique : le défi entrepreneurial de la construction d'une base de ressources. *Academy of Management Executive* , 15(1), 64–78.
- Bruton, GD, Ahlstrom, D., & Li, H.-L. (2010). Théorie institutionnelle et entrepreneuriat : où en sommes-nous et où devons-nous aller à l'avenir ? *Entrepreneurship Theory and Practice* , 34(3), 421–440.<https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2010.00390.x>
- Caisse Centrale de Garantie (CCG). (2022). Rapport d'activité 2022 . Rabat, Maroc.
- Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM). (2020). Livre blanc sur la fiscalité des entreprises . Casablanca, Maroc.

- Datta, S., Samoilenko, S., et McGuire, T. (2019). La fracture numérique et son impact sur la conformité fiscale : données provenant de pays en développement. *Information Technology for Development* , 25(4), 678–701.<https://doi.org/10.1080/02681102.2018.1550395>
- De Mel, S., McKenzie, D., et Woodruff, C. (2013). La demande et les conséquences de la formalisation parmi les entreprises informelles au Sri Lanka. *American Economic Journal: Applied Economics* , 5(2), 122–150.<https://doi.org/10.1257/app.5.2.122>
- Direction Générale des Impôts (DGI). (2022). Rapport annuel 2022 . Rabat, Maroc.
- Direction Générale des Impôts (DGI). (2023). Code Général des Impôts (édition 2023). Rabat, Maroc.
- Djankov, S., Ganser, T., McLiesh, C., Ramalho, R., & Shleifer, A. (2010). L'effet des impôts sur les sociétés sur l'investissement et l'entrepreneuriat. *American Economic Journal: Macroeconomics* , 2(3), 31–64.<https://doi.org/10.1257/mac.2.3.31>
- Evans, C. (2003). Étudier les études : un aperçu des recherches récentes sur les coûts d'exploitation de la fiscalité. *eJournal of Tax Research* , 1(1), 64–92.
- Fjeldstad, O.-H., & Semboja, J. (2001). Pourquoi les gens paient des impôts : le cas de la taxe de développement en Tanzanie. *World Development* , 29(12), 2059–2074.[https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(01\)00081-X](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(01)00081-X)
- Gentry, WM, & Hubbard, RG (2000). Politique fiscale et entrée entrepreneuriale. *American Economic Review* , 90(2), 283–287.<https://doi.org/10.1257/aer.90.2.283>
- Global Entrepreneurship Monitor (GEM). (2022). Rapport mondial 2021/2022 du Global Entrepreneurship Monitor : Opportunités face aux bouleversements . Consortium GEM.
- Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2021). Enquête nationale sur le secteur informel 2020/2021 . Rabat, Maroc.
- Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2023). Note d'information relative aux indicateurs du marché du travail au Maroc – 2023 . Rabat, Maroc.
- Keuschnigg, C., & Nielsen, SB (2004). Fiscalité et entrepreneuriat soutenu par le capital-risque. *International Tax and Public Finance* , 11(4), 369–390.<https://doi.org/10.1023/B:ITAX.0000033988.04901.4c>
- Kirchler, E., Hoelzl, E., et Wahl, I. (2008). Conformité fiscale imposée versus volontaire : le cadre de la « pente glissante ». *Journal of Economic Psychology* , 29(2), 210–225.<https://doi.org/10.1016/j.joep.2007.05.004>
- Kleven, HJ, Knudsen, MB, Kreiner, CT, Pedersen, S., et Saez, E. (2011). Réticence ou incapacité à tricher ? Preuves tirées d'une expérience de contrôle fiscal au Danemark. *Econometrica* , 79(3), 651–692.<https://doi.org/10.3982/ECTA9113>

- Krueger, NF, Reilly, MD et Carsrud, AL (2000). Modèles concurrents d'intentions entrepreneuriales. *Journal of Business Venturing* , 15(5-6), 411–432.[https://doi.org/10.1016/S0883-9026\(98\)00033-0](https://doi.org/10.1016/S0883-9026(98)00033-0)
- Lévy-Tadjine, T. et Paturel, R. (2009). L'entrepreneuriat au Maghreb : de la nécessité à l'opportunité. *Revue Internationale PME* , 22(3-4), 139-168.
- Loayza, NV (1996). L'économie du secteur informel : un modèle simple et quelques données empiriques d'Amérique latine. *Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy* , 45, 129–162.[https://doi.org/10.1016/S0167-2231\(96\)00021-8](https://doi.org/10.1016/S0167-2231(96)00021-8)
- Maroc PME. (2023). Rapport d'activité 2022 . Casablanca, Maroc.
- Ministère de l'Économie et des Finances. (2020). Stratégie nationale de transformation numérique 2020-2030 . Rabat, Maroc.
- Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique. (2015). Loi n°114-13 relative au statut de l'auto-entrepreneur . Rabat, Maroc.
- North, DC (1990). *Institutions, changement institutionnel et performance économique* . Cambridge University Press.
- OCDE. (2017). *Outils technologiques pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales* . Éditions OCDE.<https://doi.org/10.1787/9789264273996-en>
- OCDE. (2019). *Administration fiscale 2019 : Informations comparatives sur l'OCDE et d'autres économies avancées et émergentes* . Éditions OCDE.<https://doi.org/10.1787/74d162b6-en>
- Okunogbe, O., & Pouliquen, V. (2022). Technologie, fiscalité et corruption : enseignements tirés de l'introduction de la déclaration électronique des impôts. *American Economic Journal: Economic Policy* , 14(1), 341–372.<https://doi.org/10.1257/pol.20200123>
- Perry, GE, Maloney, WF, Arias, OS, Fajnzylber, P., Mason, AD, & Saavedra-Chanduvi, J. (2007). *Informalité : sortie et exclusion* . Publications de la Banque mondiale.
- Reynolds, P., Bosma, N., Autio, E., Hunt, S., De Bono, N., Servais, I., Lopez-Garcia, P., & Chin, N. (2005). *Moniteur mondial de l'entrepreneuriat : conception et mise en œuvre de la collecte de données 1998-2003*. *Small Business Economics* , 24(3), 205-231.<https://doi.org/10.1007/s11187-005-1980-1>
- Sandford, C., Godwin, M. et Hardwick, P. (1989). *Coûts administratifs et de conformité de la fiscalité* . Publications fiscales.
- Schneider, F., & Enste, DH (2000). Économies parallèles : taille, causes et conséquences. *Journal of Economic Literature* , 38(1), 77–114.<https://doi.org/10.1257/jel.38.1.77>
- Schumpeter, JA (1934). *La théorie du développement économique : une enquête sur les profits, le capital, le crédit, l'intérêt et le cycle économique* . Harvard University Press.

Shane, S., & Venkataraman, S. (2000). La promesse de l'entrepreneuriat en tant que champ de recherche. *Academy of Management Review* , 25(1), 217–226. <https://doi.org/10.5465/amr.2000.2791611>

Torgler, B. (2007). *Conformité fiscale et moralité fiscale : une analyse théorique et empirique* . Edward Elgar Publishing.

Banque mondiale. (2020). *Faire des affaires 2020 : Comparaison de la réglementation des entreprises dans 190 économies* . Publications de la Banque mondiale.